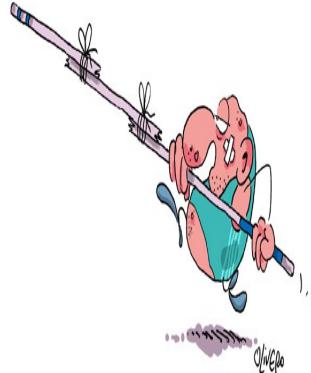


FORCE OUVRIÈRE réuni en assemblée générale des agents des sports a été mandaté pour porter les revendications suivantes :

► Sécurisation de toutes les installations par tous les moyens réalisables : alarmes, barriérages, vidéo surveillance, médiateurs, retours des gardiens logés sur toutes les structures où il y a un manque de gardiens.



FORCE OUVRIÈRE estime que toutes les mesures de sécurité nécessaires doivent être mises en place rapidement. Nous n'accepterons plus que des agressions puissent avoir lieu contre nos collègues des sports, comme ce fut le cas récemment au gymnase du Moulin neuf et au COSEC de la Rose des vents.

► Les agents nous font part de leurs inquiétudes concernant le matériel de tonte de certains engins qui ne sont plus aux normes et pourraient être dangereux à l'usage.

Pour **FORCE OUVRIÈRE** cette situation est inacceptable, les agents doivent pouvoir travailler en toute sécurité avec du matériel respectant toutes les normes en usage.



► Remise en état de tous les vestiaires vétustes réservés aux agents et installation de sanitaires dans ceux qui en sont dépourvus.

FORCE OUVRIÈRE estime que le personnel doit travailler dans des conditions dignes et demande à la Collectivité de réaliser ces travaux dans les délais les plus brefs.

► Les agents demandent à être consultés lors des achats des produits d'entretien et du petit matériel (aspirateur, chariot de ménage, etc.) et réclament la mise en place de machines à laver pour nettoyer les serpillières, et les chiffons sur les sites. Ils souhaitent par ailleurs bénéficier d'une indemnité pour le lavage de leur tenue de travail.

FORCE OUVRIÈRE soutient la demande des agents et estime que la mise en place de machines à laver pourrait être utile dans ce service et demande la mise en place d'une indemnité pour le lavage des tenues.

► Attribution de la NBI, au taux maximal pour tous les agents pouvant y prétendre.

FORCE OUVRIÈRE soutient cette demande légitime.

FORCE OUVRIÈRE demande aussi la programmation d'une visite CHSCT sur l'ensemble du service et qu'un état des lieux du matériel et des locaux soit effectué rapidement.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
JEUDI 23 MAI À 15 HEURES
200 EUROS D'AUGMENTATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE
NOUS NE LÂCHERONS RIEN !!!**